



**PROVINCE DE QUEBEC
MRC PIERRE-DE SAUREL
VILLE DE SAINT-OURS**

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION

Aux contribuables de la Ville de Saint-Ours, avis est par les présentes donné par le soussigné, Monsieur Pierre Dion, directeur général/secrétaire-trésorier :

QUE le rôle de perception, suite à l'imposition des taxes pour l'année 2017, est maintenant terminé et déposé au bureau municipal.

QU'IL sera procédé à l'envoi des comptes de taxes le 02 février 2017.

QUE ces taxes sont payables dans les trente jours de la mise à la poste de la demande de paiement, en 3 versements si applicables.

Donné à Saint-Ours, ce 23^e jour de janvier 2017.

Pierre Dion
Directeur général/secrétaire-trésorier
